



## **EXIGENCES DE SOUMISSION** **PORTES ET FENÊTRES**

Une demande de vérification des plans doit être soumise avec les documents et les renseignements suivants:

- Photographies de toutes façades du bâtiment existant, identifiant les portes et les fenêtres qui seront remplacées et coordonnées avec le devis.
- Le devis de toutes les portes et fenêtres qui seront modifiées. Pour des portes et fenêtres conçues sur mesure, des dessins d'atelier seront requis.
- Des élévations à l'échelle de toutes les façades qui seront modifiées et de leurs apparences finales, si le style de porte ou fenêtre est modifié. Si l'ouverture de la fenêtre est plus large, un détail dimensionné du linteau, signé et scellé par un ingénieur en structure sera requis.
- Un jeu complet de plans à l'échelle, pliés en 8,5 po x 14 po (peut être requis).

\* Toute demande de vérification des plans doit être signée par le propriétaire, ou accompagnée d'une lettre d'autorisation originale signée par le propriétaire, ainsi que des frais d'inscription et une lettre décrivant l'étendue des travaux.